

VERIFICATION DES EXIGENCES TECHNIQUES PREALABLES A L'ENTREE EN FORMATION BPJEPS EDUCATEUR SPORTIF - MENTION ACTIVITES EQUESTRES Test A : Maîtrise en extérieur et en terrain varié				
Date :		Lieu :		
Candidat	Nom	Prénom		
<p>Déroulement Le candidat, ayant préalablement détendu, effectue un parcours en extérieur et en terrain varié dans l'ordre figurant dans le tableau. Embouchure et harnachement conformes à l'épreuve de cross du règlement de Concours Complet de la FFE. Protège dos obligatoire, éperons et cravache autorisés Durée de 5 minutes maximum.</p>				
N°	Exercices	Critères de réussite*		
1	Phase de galop libre d'au moins 100 m	Aisance du cavalier et contrôle du cheval		
2	Passage en terrain varié au trot ou au galop : butte ou contre haut ou contre bas ou plan ascendant et plan descendant	Équilibre du cavalier en terrain varié et adaptation de l'équilibre		
3	Enchaînement au galop de 4 à 6 obstacles fixes dont une combinaison et un obstacle directionnel d'un front de 1,5m maximum Hauteur : entre 85 et 95 cm, largeur : 1m maximum	Équilibre du cavalier et conduite dans l'enchaînement		
4	Arrêt dans une zone matérialisée de 3m X 6m	Contrôle de l'allure		
5	Descendre et remonter à cheval	Aisance dans la manipulation et sécurité au montoir		
		Nombre de critères acquis		
		/5		
* lorsque le critère est acquis : 1 point, sinon 0 point				
<p>Validation Pour valider le test le candidat doit avoir un « Nombre de critères acquis » égal à 5 Cas d'élimination : Chute du cavalier et/ou du cheval, ou plus de 2 refus aux obstacles</p>				
Décision :		<table border="1"> <tr> <td style="width: 50px;">VALIDÉ</td> <td style="width: 50px;">NON VALIDÉ</td> </tr> </table>	VALIDÉ	NON VALIDÉ
VALIDÉ	NON VALIDÉ			
Signatures des évaluateurs :				